



DIGUE, ADHÉSION, PROTOCOLE DE COLLAGE ET RESTAURATION ESTHÉTIQUE



Action DPC : Programme intégré



1 030 € TTC

Réf. DPC 98902325005



14 h



Effectif max. par session : 200



Dates sessions 2024 :

du 12/02 au 07/05

du 13/05 au 31/07

du 11/03 au 31/05

du 10/06 au 02/09

du 08/04 au 30/06

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des
CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure :

- ✓ de mettre à jour ses connaissances sur les concepts actuels de la dentisterie adhésive.
- ✓ de comprendre les mécanismes de l'adhésion, connaître les différents systèmes adhésifs et savoir les utiliser.
- ✓ de connaître les protocoles de mise en place de la digue et ses intérêts.
- ✓ de connaître les stratégies de réalisation des composites directs dans les secteurs antérieur et postérieur.
- ✓ de maîtriser les indications et les protocoles de collage des restaurations adhésives céramiques aussi bien antérieures (facettes, couronnes) que postérieures (inlay, onlay, overlay, couronne).

RÉSUMÉ

Avec la dentisterie adhésive, on assiste à un changement de paradigme dans le choix de nos restaurations qui devient moins « dogmatique », plus raisonné.

Elle s'inscrit désormais dans une évidente philosophie d'économie tissulaire ou approche « biomimétique » qui permet la conservation maximum de tissu sain.

Les restaurations en résines composites et les restaurations en céramiques collées sont ainsi devenues des alternatives incontournables à la prothèse conjointe traditionnelle.

Cependant, leur mise en œuvre nécessite une procédure clinique stricte et incontournable sous peine d'échec.

C'est pourquoi nous allons détailler les principes de l'adhésion, puis les différentes étapes cliniques d'optimisation de l'adhésion et, notamment, la pose du champs opératoire (digue), puis celles de la stratification des composites postérieurs et antérieurs, et enfin les protocoles de collage des restaurations indirectes en céramique, en insistant sur celles qui sont essentielles à la pérennité du résultat final.



DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation – 5 min

Audit clinique selon les recommandations de la HAS – 120 min

Questionnaire initial d'évaluation des connaissances – 15 min

**Module 1 :
L'adhésion / Principe de l'adhésion et choix des produits – 60 min**

- À la fin de ce module les participants seront capables :
- de comprendre les mécanismes de l'adhésion,
 - de connaître les différents systèmes adhésifs,
 - de savoir les utiliser à bon escient.

**Module 2 :
La digue / Protocoles de pose de digue et ses intérêts – 60 min**

- À la fin de ce module les participants seront capables :
- de connaître le matériel à posséder,
 - de connaître les protocoles de mise en place,
 - de connaître les intérêts de la digue.

**Module 3 :
Les composites postérieurs / Choix des matériaux, protocoles de préparation, de matriçage et de montage – 90 min**

- À la fin de ce module les participants seront capables :
- de comprendre les principes de préparation cavitaire,
 - de gérer les mécanismes de contraction de polymérisation des composites,
 - de réaliser un matriçage efficace,
 - de gérer la proximité pulpaire.

**Module 4 :
Les composites antérieurs / Choix des matériaux, analyse esthétique, protocoles de stratification anatomique et d'intégration esthétique – 90 min**

- À la fin de ce module les participants seront capables :
- de visualiser les caractéristiques dentaires à reproduire,
 - d'intégrer le composite en forme et en couleur,
 - de stratifier anatomiquement le composite,
 - de réaliser un état de surface mimétique.

Module 5 :

Préparation et collage des restaurations antérieures indirectes / Protocoles de préparation des facettes et couronnes, choix des colles, protocoles de collage – 120 min

- À la fin de ce module, les participants seront capables :
- de poser l'indication d'une facette ou d'une couronne,
 - de réaliser et tester un projet esthétique préalable,
 - de préserver l'émail lors des préparations
 - de réaliser des facettes provisoires, de coller efficacement et durablement des facettes ou des couronnes.

Module 6 :

Préparation et collage des restaurations postérieures indirectes / Protocoles de préparation des inlays/onlays/overlays, choix des colles, protocoles de collage – 120 min

- À la fin de ce module, les participants seront capables :
- de poser l'indication d'un inlay, d'un onlay, d'un overlay, d'une couronne,
 - de réaliser une protection dentinaire,
 - de décider de la conservation ou du recouvrement d'une cuspside,
 - de choisir les matériaux adaptés,
 - de coller efficacement et durablement sur dent vitale et dévitalisée.

Pour aller plus loin – 15 min

Proposition d'étude d'articles bibliographiques

Questionnaire final d'évaluation des connaissances – 15 min

Audit clinique selon les recommandations de la HAS – 120 min

Conclusion – 10 min

Questionnaire d'évaluation – 5 min
Retours des participants sur la formation

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'autoévaluation
- Forum d'échange avec le formateur

INTERVENANT



Le **docteur Charles Toledano**, enseignant à la faculté d'odontologie de Strasbourg dans le domaine de la restauration adhésive, a une solide expérience en formation initiale puisqu'il encadre des étudiants depuis la seconde année jusqu'en sixième année et ce, depuis une dizaine d'années.

Auteur ou co-auteur de près de 50 publications, il possède une expertise reconnue par ses pairs. En tant que chirurgien-dentiste libéral, il connaît les besoins de formation continue de ses confrères et sait comment y répondre ; il est notamment formateur au DU d'Esthétique du Sourire de Strasbourg.

Le Dr Toledano donne de nombreuses conférences sur la dentisterie adhésive.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant et après la formation	En fin de formation
 <p>La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.</p>	 <p>L'audit clinique réalisé en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant.</p> <p>Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.</p>

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 14 heures

- 4 heures d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.
- 10 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

1 030 €



Inscription

en ligne uniquement
sur formationdpc.adf.asso.fr
à partir du **15 janvier 2024**



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles auprès d'ADFDC-Formation ? Nous vous invitons à contacter par mail notre référent handicap Annabelle Nevoa avant de vous inscrire : annabelle.nevoa@adf.asso.fr

Contact



contact@adfdpc-formation.fr



01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 663 €** (versés à ADFDC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 369 € versée par l'ANDPC** sur son compte. ADFDC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.